

Date de dépôt : 1^{er} décembre 2010

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Marc Falquet : L'autorité du Conseil d'Etat, du Procureur général et de la police ridiculisée par les bandes mafieuses du bonneteau ! La population en a par-dessus la tête ! Merci d'agir s'il vous plaît ! (question 3)

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 19 novembre 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Que faut-il faire pour que nos autorités se décident enfin à combattre et à chasser de notre République les criminels du bonneteau ?

Faut-il attendre que la population exaspérée s'organise pour faire justice à sa façon, comme certains habitants le suggèrent déjà ?

Petit exemple d'une réalité genevoise : Mercredi 3 novembre 2010, dans les Rues-Basses, un citoyen exaspéré interpelle un escroc du bonneteau qui venait de voler un touriste et le signale à une voiture de police. Alors que celle-ci s'arrête, l'escroc ouvre soudainement la portière arrière du véhicule de police et pousse le citoyen à l'intérieur, comme si c'était lui le criminel !

Est-il indispensable que nos autorités se distinguent par leur incapacité crasse à régler un problème simple, qui pourrait l'ambiance dans nos rues principales ?

Est-il admissible que ces criminels puissent quotidiennement nuire à l'image de Genève en escroquant les passants et surtout les touristes, sur la voie publique, en toute impunité ?

Est-il admissible que la police genevoise ait été « invitée » à ne plus arrêter ces bandes mafieuses parce que cela demandait trop d'engagement en moyens ? C'est vrai qu'il est plus facile de s'en prendre aux personnes qui résident légalement dans notre canton et leur tomber dessus lorsqu'elles

commettent la moindre infraction, aussi minime soit-elle, plutôt que de s'en prendre à ces bandes mafieuses qui parasitent Genève...

L'immobilisme des Autorités a déjà pour conséquences de voir les chefs de ces bandes mafieuses s'organiser aux Pâquis pour développer le trafic de drogue et la prostitution. Ils s'emploient à recruter aujourd'hui des complices domiciliés à Genève, qu'ils paient CHF 150.- à CHF 200.- par jour. Ils ont déjà tenté d'acheter certains policiers en leur proposant de l'argent, et commencent à utiliser des enfants. Est-ce ce genre d'activité et de mentalité que le Conseil d'Etat souhaite promouvoir pour les familles genevoises ?

L'efficacité d'une « prévention » qui consiste à distribuer des petits flyers discrets, à faire patrouiller la Police, sans intervenir, sans arrêter et sans renvoyer ces voyous a démontré son insuffisance et une très grande naïveté.

Nous sommes en face de criminels professionnels déterminés et parfaitement organisés, encouragés par la lâcheté ambiante à poursuivre leurs activités délictueuses. Cet été, nous avons compté jusqu'à 250 escrocs du bonneteau dans nos rues. Le Gouvernement vise-t-il les 500 pour l'année prochaine ?

Ma question est la suivante :

En 2010, combien de doléances et de réquisitions concernant le bonneteau, le Département et la Police (PJ et Gendarmerie) ont-ils reçu (téléphones aux postes, appels au 117, lettres de doléances, mains courantes) ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Quelque 850 doléances et réquisitions relatives au bonneteau sont parvenues aux autorités en 2010 à ce jour.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER